

Courchapoix

Dépôt public

de la mensuration officielle du remaniement parcellaire de Courchapoix-Corban-Montsevelier (RP CCM)

Lot 2

Conformément à l'article 28 de l'Ordonnance fédérale sur la mensuration officielle (OMO) du 18 novembre 1992 et à l'article 33 de la Loi cantonale sur la géoinformation du 29 avril 2015 (LGéo), la commune de Courchapoix dépose publiquement du 1^{er} avril 2022 au 2 mai 2022 inclusivement, en vue de leur approbation par le géomètre cantonal:

- Les plans cadastraux 1 à 3 et 7 à 9;
- L'état descriptif des biens-fonds concernés.

Les documents cadastraux peuvent être consultés à l'administration communale pendant les heures d'ouverture du bureau. Les oppositions éventuelles, faites par écrit et dûment motivées, sont à adresser par courrier recommandé jusqu'au 2 mai 2022 inclusivement au Secrétariat communal de Courchapoix, Petit-Bâle 1, 2825 Courchapoix.

Courchapoix, le 28 mars 2022.

Conseil communal.
